



**Collège et Ecole de culture générale  
Madame de Staël**  
Rte de Saint-Julien 25  
1227 Carouge

N/réf : FL/FB/tc  
220916\_CORRESPpar\_soirée\_parents\_C1

Carouge, le 21 octobre 2022

**Concerne: soirée des parents des élèves de C1 et premiers résultats scolaires (NIP)**

Madame, Monsieur,  
Chers Parents, Chères et Chers Elèves,

Dans le but de vous transmettre des informations importantes relatives au parcours à l'Ecole de Culture Générale de votre enfant et de pouvoir rencontrer ses enseignants, nous vous invitons à participer à la soirée des parents et des élèves qui se déroulera le

**lundi 14 novembre 2022 de 19h00 à 21h30**

selon le programme suivant :

<b>de 19h00 à 19h30</b>	Accueil et transmission d'informations importantes par le responsable de groupe de votre enfant, dans les salles selon le document annexe. Distribution du planning pour la rencontre avec les enseignants.
<b>de 19h30 à 21h30</b>	Brefs entretiens individuels ( <b>cinq minutes maximum</b> ) des parents et des élèves avec les maîtres selon planning distribué. Nous vous remercions de vous munir de l'horaire hebdomadaire de votre enfant qui contient le nom de ses enseignants. <b>Pour un entretien de plus longue durée, veuillez convenir directement avec l'enseignant d'un rendez-vous ultérieur.</b>

Par ailleurs, le réseau médico-psycho-social et d'orientation, l'association des parents d'élèves (APEDES) ainsi que l'équipe de direction seront à votre disposition dans le hall du rez-de-chaussée pour répondre à vos questions.

Une vente de pâtisseries et autres mets sera assurée dès 19h dans le hall par les élèves de l'OC "Projet d'entraide".

Les élèves étant les acteurs principaux de leur réussite, leur présence à cette soirée est **vivement recommandée**.

.../...

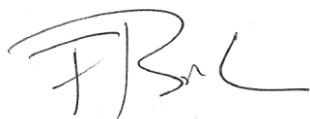
Les places de parking étant limitées, nous vous conseillons d'utiliser les transports publics.

**La semaine précédant cette séance**, votre enfant vous remettra le bulletin des "notes indicatives provisoires" (NIP). Il sera accompagné du relevé des remarques disciplinaires et des absences (relevé MEMO). Ce premier bilan est utile pour accompagner au mieux votre enfant dans sa scolarité. Si des difficultés apparaissent déjà dans certaines matières, il est important d'en parler avec le maître de discipline concerné et de chercher avec lui des solutions.

Par ailleurs, nous vous informons que la direction du CECG Madame de Staël transmet toutes les informations aux élèves par courriel sur leur adresse personnelle "eduge.ch". Vous retrouverez ces communications sur le site internet de l'école : <https://cecgstael.ch/>.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que chaque année, conformément aux articles 53 et 54 de la Loi sur l'instruction publique (LIP – C 1 10), une participation forfaitaire de CHF 60.- par élève est demandée pour l'achat de matériels et fournitures qui leur sont fournis (principalement les frais d'affranchissement, de photocopie et de petits matériels pédagogiques). Cette participation permet également d'alimenter le fonds social et le fonds scolaire de l'établissement, fonds exclusivement utilisés à destination des élèves de l'école. Une facture sera adressée au domicile des élèves au mois de novembre, à régler dans les trente jours. Le service social de l'école est à disposition des élèves et de leurs parents en cas de difficultés financières (voir coordonnées sur notre site).

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous restons à votre disposition et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, Chères et Chers Elèves, nos meilleurs messages.



Florence Brutsch  
Maîtresse adjointe à la direction  
C101 à C105



Fanneau Lecygne  
Doyen des classes  
C106 à C110sae



Isabelle Godot  
Directrice

Annexe: Répartition des salles des responsables de groupe

Copies : Conseil de direction  
Enseignants et collaborateurs administratifs du CECG Madame de Staël  
Réseau médico-psycho-social et d'orientation du CECG Madame de Staël